



Syndicat National des Médias et de l'Écrit

APPEL À CANDIDATURE ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU MONDE DIPLOMATIQUE

RÉPONSE ATTENDUE PAR LA CFDT AU PLUS TARD LE 10/03/23

Bonjour à vous,
salariés du Monde Diplomatique,

Vous avez eu vent des récents échanges entre la CFDT et la direction du Monde Diplomatique. Comme le veut la loi, nous avons en effet été convoqués en tant que syndicat représentatif à la négociation du "protocole d'accord préélectoral" (PAP). Faisant de la lutte contre la précarité une de nos priorités et forts de la conviction que l'entreprise se renforce quand elle donne la parole à chacun, nous avons souhaité faire évoluer les règles afin que des pigistes puissent être candidats, s'ils le souhaitaient. En 2023, cela ne fait plus débat, surtout dans les entreprises qui y recourent beaucoup. Pour nous, il était possible de marquer un premier pas dès maintenant, comme une promesse pour le prochain mandat. Nous n'avons pas obtenu ce geste, mais nous sommes heureux d'avoir pu soulever des questions inédites. Bien d'autres sujets vous préoccupent et nous souhaitons vous écouter. La démarche de la CFDT est toujours résolue mais constructive pour plus d'équité, de dialogue, vers la transition écologique et une conception du travail compatible avec le bien-être de chacun. Nous travaillons, et obtenons des résultats. Pour en parler, nous nous tenons à votre disposition.

Le SNME-CFDT



RÔLE DES ÉLUS CSE

- Présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives du personnel et aider à résoudre les conflits
- Défendre les droits des salariés
- S'assurer du respect des règles de fonctionnement et des conditions de travail
- Sous certaines conditions, négocier des accords d'entreprise

Lancez-vous sur une liste CFDT !

Pour proposer une autre voix syndicale, pas encore présente dans l'entreprise, pour un regard neuf sur les pratiques, avec un syndicat qui porte fortement le D de démocratie.

Pour bénéficier d'un double appui : l'expertise de la négociation efficace en entreprise et l'expertise du métier de journaliste, avec le soutien de la CFDT-Journalistes (lire page 2).

Pour passer en mode action : intégrer les instances représentatives permet de dire ce qui doit changer, réclamer des réponses, proposer des solutions.

Élus CSE vous serez formés, informés, conseillés.
Nous vous accompagnerons !

PARTANTS POUR ÊTRE CANDIDATS CFDT ? AU MOINS Y RÉFLÉCHIR ?

CONTACTEZ-NOUS !

- Alexis Mortelette, secrétaire général du Syndicat national des médias et de l'écrit (SNME) CFDT (alexis.mortelette@cfdt-medias.org, 01 56 40 25 65 - 06 71 93 41 13)
- Elise Descamps, secrétaire générale adjointe de CFDT-journalistes (elise.descamps.cfdt-journalistes.fr, 06 87 66 73 04)

ÊTRE ÉLIGIBLE : UNE CHANCE !

Le Monde diplomatique compte :

- **une équipe permanente de 31 personnes** dont 1 employé, 8 cadres, 22 journalistes (total : 29,14 ETP)
- **115 journalistes professionnels rémunérés à la pige** (total : 4,16 ETP, le faible nombre d'ETP s'expliquant par le niveau de rémunération des salariés permanents et le faible nombre de commandes passées à chaque pigiste). Ils sont salariés donc concernés par le scrutin.
- **193 rédacteurs non-journalistes** professionnels, rémunérés en droits d'auteur (essentiellement des universitaires, ayant un poste à côté). Non-salariés, ils ne sont pas concernés par cette élection.

Les pigistes signent une grande partie du contenu et sans eux le journal ne pourrait pas tenir. Se posent aussi des questions de partage équitable des profits et de sécurisation. Pourtant, selon la direction, seuls 9 d'entre eux vont pouvoir voter et un seul être candidat s'il ou elle le souhaite. Évidemment, il n'est pas souhaitable que tous soient électeurs/éligibles, afin de maintenir un lien privilégié avec l'entreprise, mais un juste milieu aurait été possible pour une représentation moins disproportionnée.

Vous qui avez le droit d'être candidats, nous vous demandons de le saisir comme une chance de contribuer à un projet collectif ayant éminemment de sens, qui vous enrichira personnellement et vous fera sentir utiles.

PAP : CE QUE NOUS AVIONS DEMANDÉ

Malgré les négociations engagées dans le cadre du protocole d'accord préélectoral, la direction a finalement décidé de garder la précédente version (2021), cette élection étant partielle, s'inscrivant dans le mandat en cours. Nous aurions souhaité qu'il soit modifié notamment afin de :

- **Mentionner le nombre de pigistes dans les effectifs** (nombre et ETP), étant donné qu'ils font partie de la masse salariale (ils ne sont pas comptés dans le PAP en vigueur).
- **Acter l'engagement oral** qui nous a été donné par la direction de travailler à une meilleure représentation de tous les salariés au sein du CSE d'ici le scrutin d'avril 2024, et à la mise en place du vote électronique.
- **Assouplir les règles d'accès au scrutin.** La direction avait initialement accepté que soient électeurs tous ceux disposant de 3 bulletins de paie sur les 18 derniers mois dont 1 dans les 6 derniers mois. Elle est finalement restée sur le minimum légal : 3 bulletins de paie sur les 12 derniers mois dont 2 dans les 4 derniers mois. Côté éligibilité, c'est aussi le minimum : 9 bulletins sur les 12 derniers mois dont 2 dans les 4 derniers (impossible à atteindre au Diplo), alors que nous proposons d'ajouter une alternative (au choix le plus favorable) valorisant l'ancienneté : être électeur + justifier de 3 ans de collaboration (un bulletin par an).

Nous avons travaillé à des propositions concrètes, précises, argumentées, portées par des valeurs fortes, adaptées à la situation de l'entreprise, et non dogmatiques. Nous emploierons la même méthode une fois élus.

JOURNALISTES, LE SAVIEZ-VOUS ?

La CFDT a son instance interne dédiée à la défense des journalistes : la CFDT-Journalistes. Celle-ci **porte des propositions concrètes auprès des ministères et des parlementaires** pour renforcer l'indépendance et la sécurité des journalistes, la liberté de la presse, lutter contre la précarité, défendre les salaires et les conditions de travail. Elle est **à la table des négociations de la branche presse magazine, face au SEPM (syndicat patronal) notamment, et siège dans toutes les instances paritaires de la profession** : la CCIJP, la CDADV (commission du droit d'auteur et droit voisin), la Commission arbitrale des journalistes (licenciements après 15 ans d'ancienneté ou pour faute), aux CA des écoles de journalisme, au CDJM (Conseil de déontologie journalistique et de médiation), dont nous sommes cofondateurs. Les élus CSE y trouvent un appui fort **pour connaître et défendre les spécificités des journalistes**. Les pigistes s'y fédèrent au sein du pôle pigistes.

APPRENEZ-EN + sur nos positions concernant les sujets qui vous concernent : les arrangements de la Sécurité avec les employeurs concernant [la DFS](#), les négos salariales de branche, la lutte contre [les entraves](#), la [montée des violences](#) envers les journalistes, les suppressions d'emplois, pour [les droits des pigistes](#), les contreparties aux [aides à la presse](#), [notre engagement pour le climat](#) en entreprises de presse, notre mobilisation pour la libération [d'Olivier Dubois](#) et Mortaza Behboudi, la création d'un vrai statut pour les [correspondants à l'étranger](#)...

Suivez les actions de CFDT-Journalistes !
[Cliquez ici](#) pour vous inscrire à sa newsletter



CFDT-JOURNALISTES.FR



CFDT-PIGISTES.FR



USJCFDT



JOURNALISTESCFDT



JOURNALISTES@F3C.CFDt.FR